

Ce texte a été initialement publié sur le site de l'[association des Amis du Patrimoine Hospitalier d'Orléans](#).

Durant 12 ans, de 1989 à 2001, en ma qualité de maire d'Orléans, j'ai eu l'honneur de présider le conseil d'administration du CHRO, car cette responsabilité était alors dévolue aux maires. J'en garde un excellent souvenir. Car cela m'a permis de connaître les grandes vertus de celles et ceux qui travaillent à l'hôpital : la fréquentation quotidienne des patients, des malades, a pour effet, chez toutes et chez tous, une grande humanité, une grande attention à tous ces êtres humains qui sont soignés, opérés, pris en charge.

Autour de la table, il y avait les représentants des médecins, dont le rôle est bien sûr essentiel, de l'ensemble des autres personnels, dont le rôle est également essentiel, car sans eux, les médecins ne pourraient pas assumer leurs tâches, de l'administration, à commencer par le directeur général de l'hôpital, de l'État, des élus et des usagers. Je me suis efforcé, durant ces 12 ans, au cours de réunions souvent longues, que tous puissent s'exprimer, que toutes les paroles soient prises en compte. N'étant pas directement impliqué dans beaucoup des choix, mais me sentant toujours concerné, je garde le souvenir de réunions sereines où chacun avait sa place.

Dans le même temps, j'étais déjà préoccupé par la transformation du CHRO en centre hospitalo-universitaire. Les contacts avec la faculté de médecine de Tours ne menaient à rien ! Et je reste frappé par l'imprévoyance des pouvoirs publics en ce qui concerne la formation des futurs médecins. Que de restrictions inutiles, néfastes, dont nous payons le prix aujourd'hui ! Toujours est-il que, lassé de ces réponses négatives, je me suis tourné vers des CHU du sud de l'Île de France, qui se sont montrés plus ouverts à l'idée d'une coopération avec le CHRO...Mais tout cela est de l'histoire ancienne.... Ayant eu l'occasion, en tant que sénateur, de rencontrer des maires et des élus de la plupart des 320 communes du Loiret, je peux dire que leur principale préoccupation est aujourd'hui la désertification médicale. Heureusement, suite à une « union sacrée » des élus, Jean Castex, alors Premier ministre, a pris la décision tant attendue.... Alors vive le CHU !

J'ajoute que je n'ai jamais compris l'intérêt de déplacer la faculté de droit et de sciences économiques, qui a une très bonne réputation aux plans national et international, en centre-ville ! Mais avec l'arrivée du CHU, cette décision contestable trouve une issue favorable puisque les bâtiments de la Faculté de Droit, de bonne qualité, pourront accueillir les étudiants et les enseignants de la nouvelle Faculté de médecine.

Alors, oui, vive le CHU d'Orléans, tant (et trop) attendu !

Jean-Pierre SUEUR